

**Municipalités.**—Le chapitre 22 crée une zone de captation des eaux potables pour la consommation de Vancouver et sa banlieue; le chapitre 34 amende la loi municipale, au regard de la durée des fonctions des conseillers municipaux, de sa relation à la loi sur l'inspection de l'énergie électrique, des conventions avec les municipalités adjacentes et de la perception des taxes; le chapitre 35 amende la loi sur les améliorations locales, au regard de l'imposition des taxes destinées au paiement de ces travaux.

**Carrières libérales.**—La loi sur les ingénieurs est amendée par le chapitre 17, au regard des qualités requises des ingénieurs et le chapitre 28 modifie la loi sur les officiers ministériels, en imposant une redevance annuelle au profit de la Société de Législation de la Colombie Britannique.

**Chemins de fer.**—Le chapitre 41 amende la loi sur les chemins de fer, en donnant au Ministre le pouvoir de supprimer les obstructions aux passages à niveau et en accordant une indemnité.

**Taxation.**—Le chapitre 43 amende la loi sur les droits de succession, au regard du privilège du Trésor sur les immeubles situés dans la province et de sa durée dans certains cas.

### III.—PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1925.

**Décès de la reine Alexandra.**—La reine Alexandra, mère du roi Georges V, est décédée le 20 novembre 1925, âgée de près de 81 ans. Née le 1er décembre 1844, elle a épousé le roi Edouard VII, alors Prince de Galles, le 10 mars 1863, et a été couronnée avec le roi Edouard, à l'abbaye de Westminster, le 9 août 1902.

**L'année économique et financière.**—Au point de vue économique et financier, le premier semestre de l'année 1925 fut peu satisfaisant, mais la situation se modifia complètement vers le milieu de l'année, lorsque se précisa la certitude d'une excellente récolte devant apporter aux agriculteurs une équitable rémunération. L'impulsion donnée aux affaires par cette bonne récolte produisait encore ses effets à la fin de l'année et sa répercussion s'exerçait naturellement sur les valeurs de bourse, si bien que le nombre-indice du Bureau de la Statistique, portant sur 50 actions ordinaires des plus importantes entreprises canadiennes, s'élevait de 99·9 en décembre 1924 à 122·6 en décembre 1925 et 127·4 en janvier 1926, ce mouvement ascensionnel n'ayant été interrompu que par de légères régressions; le nombre-indice du cours des obligations montait également de 105·0 en décembre 1924 à 106·3 en décembre 1925.

Durant l'année 1925, les prix de gros manifestèrent une tendance à la baisse durant le premier semestre, mais, comme de coutume, se relevèrent en automne et en hiver. Parti de 165·2 en janvier, le nombre-indice officiel du Bureau de la Statistique était descendu à 156·5 en septembre, pour remonter à 163·8 en janvier 1926. Les prix de gros des substances végétales, des fibres, textiles et tissus, du fer et ses produits, des métaux non ferreux et leurs produits étaient plus bas en janvier 1926 qu'en janvier 1925. Les cours des métalloïdes et des produits chimiques et dérivés étaient demeurés stationnaires, mais les cours des animaux et leurs produits et du bois et ses produits étaient à la hausse, l'avance dans le premier cas étant substantielle.